



Investir dans des places de parking

Avez-vous déjà pensé à investir dans des places de parking ? Considéré comme un placement atypique, ce type d'investissement comporte de nombreux avantages

LA SOCIÉTÉ

Notre société est spécialisée dans la gestion de parking depuis plus de 33 ans, présente sur le marché français est axée sur les plus grandes villes françaises et emplacements stratégiques de stationnement (centre-ville, investisseurs publics/ privés, lieu populaire, zone commerciale) à travers aujourd'hui plus de 1800 emplacements sous notre gestion.

Nous orientons nos clients tout au long de leur recherche en leur apportant une étude personnalisée afin de leur proposer la solution d'investissement la plus adaptée à leurs attentes, ou notre objectif est de solutionner le client au mieux selon son budget et ces choix d'emplacement et produits.

CONDITION DU CONTRAT

- Taux fixe et net
- Durée minimum de 3 mois
- Durée maximum de 99 ans
- Frais de gestion inclus
- Assurance

GESTION SPF

Votre gestionnaire vous dirigera selon vos attentes et votre profil d'investissement, vers les emplacements les plus occupés afin de pouvoir vous apporter un revenu locatif correct et dans la durée, en vous apportant un suivi tout le long de votre investissement.

Nous possédons nos propres emplacements ainsi que différents parc de stationnement appartenant à des investisseurs privés et publics, qui vous permettent d'accéder à un statut de concession.

INVESTIR EN CONCESSION

La concession est un statut allégé pour l'investisseur, qui lui permet d'investir sur les endroits les plus rentables en stationnement, auprès des sociétés les plus implantées, et d'avoir surtout une gestion complète (loyers, revente).

Vous devenez partenaire à travers votre titre et contrat et qui évite également d'avoir des frais autres qui rendent le rendement sur le marché classique moins intéressant et qui vous permet d'accéder au marché industriel.

**SOCIÉTÉ DES
PARKINGS DE
FRANCE**

**31 BD GOUVION ST
CYR - 75017 PARIS**

**NOTRE ÉQUIPE DE
CONSEILLER EST À
VOTRE ÉCOUTE
POUR TOUTES VOS
DEMANDES
D'INFORMATIONS.**



L'AVENIR DES PLACES DE STATIONNEMENT DANS LES GRANDES VILLES FRANÇAISES, ET POURQUOI INVESTIR MAINTENANT ?

Les places de stationnement dans les villes françaises se font de plus en plus rares car le nombre de véhicules est plus important que les emplacements libres.

La maire de Paris, Anne Hidalgo, veut supprimer 60'000 places de stationnement en surface uniquement, les emplacements souterrains ne sont donc pas concernées, le but étant de rendre la voirie plus facile d'accès, en favorisant les pistes cyclables et les véhicules écologiques (emplacement pour véhicule électrique).

Paris n'est pas la seule ville à en supprimer, Bordeaux, Lyon, et Marseille sont également des précurseurs, et des petites villes de France comme Nantes le font également dans le but de supprimer les emplacements en surface et de favoriser les emplacements couverts n'occupant pas les rues de ces grandes villes, afin de favoriser sur les voiries les pistes cyclables, emplacement écologique, espaces verts ou de mobilité douces.

On prévoit donc d'ici 2024 une demande doublement supérieure à l'offre au niveau de nos parkings couverts, et une plus-value multipliée de nos emplacements couverts suite à ces programmes mis en place sur toutes les grandes villes françaises.

